

*Accords de Bretton Woods—Loi*

Il est absolument essentiel d'appuyer le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. A cette fin, le Canada, en tant que l'un des plus riches pays industrialisés du monde occidental, doit montrer qu'il soutient le Fonds monétaire international. Ses travaux n'ont jamais revêtu une telle importance, et cet organisme n'a jamais été dans une situation aussi précaire qu'aujourd'hui. Nous savons tous que le régime financier international est presque en état de crise. Certains pays ont des dettes énormes. Il y a des pays débiteurs qui doivent à leurs créanciers des sommes énormes. Nous sommes au courant de ce qui se passe en Argentine, au Chili et au Brésil et un certain nombre d'autres pays font face à une dette extérieure très élevée à l'heure actuelle. Étant donné le marasme économique qui sévit dans le monde depuis deux ou trois ans, ces pays ne sont pas en mesure de faire face à leurs obligations en remboursant la partie de la dette qui leur revient.

● (1210)

A mon avis, deux facteurs importants au moins vont déterminer l'ampleur de l'éventuelle reprise économique des quelques prochaines années. Premièrement, il y a la question des taux d'intérêts réels. Deuxièmement, il y a le déficit que connaissent divers gouvernements, y compris ceux des États-Unis et du Canada. Cet état de choses tend à maintenir les taux d'intérêt élevés en raison des perspectives des gens et de leurs craintes de l'avenir. Le troisième facteur sera le niveau de l'énorme dette que se partagent essentiellement les pays du Tiers-Monde et l'éventualité d'une reprise économique qui leur permette de faire face aux obligations financières qu'ils ont contractées au cours des dix dernières années.

C'est principalement grâce au FMI que ces pays seront ou non capables de surmonter la crise. Il est essentiel que cet organisme dispose d'un vaste crédit en son propre nom, s'il veut pouvoir les aider. Il doit être en mesure d'offrir une aide financière aux pays qui remplissent ses conditions. On ne sait pas du tout à l'heure actuelle si ces pays sont disposés à respecter les conditions du FMI. S'il n'a pas les moyens voulus, il ne peut pas fixer de conditions à la reprise économique des pays en cause. L'Argentine en est un bon exemple à l'heure actuelle et il s'agit de savoir si elle pourra faire face aux conditions qui lui y ont été imposées. Le Brésil est un autre exemple. Le Canada doit faire sa part en offrant les moyens financiers internationaux nécessaires.

Je n'ai pas entendu toutes les remarques d'ouverture du ministre parce que j'étais occupé ailleurs. Cependant, sauf erreur, la dernière augmentation de la souscription du Canada au FMI a été approuvée en 1978 et est entrée en vigueur en 1980, et celle envisagée aujourd'hui a été approuvée en avril 1982 et devait entrer en vigueur le 30 novembre prochain. Elle est nécessaire à cause de l'endettement qui accable un si grand nombre de pays du Tiers-Monde, et surtout ceux d'Amérique du Sud.

L'an dernier, en août, je suis allé en Amérique du Sud dans le cadre d'un voyage parlementaire. A l'époque, la récession avait durement touché tous ces pays, qui se trouvent dans une

situation désespérée. Dans bon nombre de ces pays toutes les recettes provenant de l'exportation servent à payer les intérêts sur leur dette étrangère. Ils comptent sur le FMI pour rester à flot et pour pouvoir résoudre leurs problèmes.

Si j'ai bien compris, 30 pays membres ont maintenant adopté les mesures législatives nécessaires pour augmenter leur participation au FMI; le Royaume-Uni est l'un de ces pays. Nous savons tous que le Président Reagan des États-Unis négocie maintenant avec le Congrès pour que les États-Unis puissent autoriser l'augmentation de leur crédit. C'est un sujet très controversé aux États-Unis. Je pense que si nous adoptons le projet de loi à l'étude ce qui permettra d'augmenter le montant de la souscription du gouvernement du Canada, cela aidera peut-être à faire pencher la balance aux États-Unis.

Notre gouverneur au FMI est M. Bob Joyce. C'est un fonctionnaire très compétent qui était sous-ministre adjoint des Finances en 1979-1980 quand j'étais ministre. C'est lui qui représente le Canada au conseil des gouverneurs et il s'acquitte remarquablement de sa tâche.

Le montant qu'on nous demande d'affecter fait passer notre participation de 2.7 milliards de dollars canadiens à 3.9 milliards, ce qui représente une augmentation de 45 p. 100. L'augmentation moyenne de la souscription de tous les pays membres du FMI est de 47 p. 100.

Voilà pourquoi nous sommes prêts à approuver le projet de loi. De fait, nous avons accepté de collaborer pour qu'il soit adopté en une journée parce qu'il importe que le Canada remplisse ses obligations à cet égard.

Un député du NPD a parlé des critères établis pour les prêts consentis par le FMI et d'autres organismes internationaux. Je suis d'accord avec la réponse du ministre. Je pense que ce serait extrêmement rétrograde de notre part d'adhérer au principe selon lequel des organismes internationaux comme le FMI, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement ou n'importe quel autre organisme devrait accorder des prêts en fonction de considérations politiques ou du respect des droits de la personne manifesté par l'emprunteur. Si l'on tenait compte de facteurs de ce genre pour déterminer s'il convient ou non d'accorder un prêt, le système financier international serait totalement perturbé. Si nos décisions d'accorder ou non un prêt se fondent sur la question de savoir si nous approuvons un gouvernement quelconque ou si nous sommes d'accord avec tout ce qu'il fait, il y aura beaucoup d'incertitude dans le domaine des prêts internationaux. Ce ne serait pas à notre avantage ni à l'avantage de qui que ce soit. Cela ne ferait qu'aggraver les troubles et la répression dans les pays visés.

A mon avis, le FMI, la Banque mondiale et autres organismes doivent décider s'il convient d'accorder un prêt ou non en fonction de la probabilité qu'il sera remboursé, de l'acceptation des conditions économiques et financières établies par le FMI et de la volonté du pays emprunteur de remettre de l'ordre dans son économie.